



Compte rendu du conseil d'administration du jeudi 26 juin 2023

Accueil et émargement de la feuille de présence à 19h30, début du conseil à 19h40.

Cette réunion s'est déroulée en présence de Mesdames Nicole DELAVILLE, Isabelle TOUSSAINT, de Messieurs André CHRISTOPHE, Daniel AUDINOT, André GRANGET, Christian POUPIN et Philippe ROBERT.

Excusés : Bernadette BERGAIRE, Bernadette BOYÉ, Mme Nicole RAGUÉ, Jean-Marie ANTOINE, Jean-Marc BOUSBACHER, Jean-Claude DIDELOT.

Dans un premier temps, visite des travaux des garages avec explications de Philippe sur les projets qui en découlent. Il y aura 2 ateliers de plain-pied pour compléter l'offre dans la mesure où l'activité ne demande plus de garage supplémentaire puisque la communauté de communes n'a pas donné suite à sa demande pour livrer toutes les cantines du territoire. André Granget propose le chantier d'Eliss pour réaliser les travaux, il s'en occupe afin de faire faire un devis.

On en profite pour parler du terrain jouxtant les garages car il appartient à Mr Porcherot et lorsqu'on lui a téléphoné pour avoir l'autorisation de creuser pour enterrer l'électricité et la conduite d'eau, il nous a informé qu'il était vendeur de la parcelle qui fait presque 7 ares pour 2 000€.

On va ensuite visiter « l'à côté » car un mur en chaux est fait, le chantier est juste bloqué par l'approvisionnement de matières premières : la chaux livrée par 4 palettes d'1 tonne, difficilement stockable et la chènevotte que les grossistes de matériel n'ont pas en stock. On perd du temps mais le chantier se passe très bien.

Philippe informe le conseil du décès de l'ancien président de l'atelier Hugues Devaux et a une pensée pour ses proches.

On prend ensuite la délibération pour l'achat du terrain au prix demandé, on prendra maître Bazelaire à Vittel qui a déjà tout le dossier de l'atelier. Nicole fera les documents nécessaires car le vendeur souhaite que cela aille vite et que l'on prenne tout en charge.

Philippe aborde le sujet de l'EDF, dont les tarifs ont triplés, malheureusement cela dépend du nombre de salariés déclarés (plus de 10) ce qui suffit pour le changement de tarif et on ne peut rien y faire.

Il est 21h45 la séance est levée sur le verre de l'amitié et le partage de petits gâteaux.

La secrétaire Nicole DELAVILLE